

Quand il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir !

Pour se récompenser de leurs bons et loyaux services, notre hiérarchie douanière a créé sur mesure une réforme de la carrière du commandement douanier en 2012. Malheureusement, ni nous, ni le Parlement n'en connaissons "l'impact budgétaire" (rapport parlementaire du projet de loi de finances 2013).

Voici au moins la présentation de leurs nouveaux grades 2012 :

- administrateur général des douanes et droits indirects,
- administrateur supérieur des douanes et droits indirects et
- administrateur des douanes et droits indirects.

Qui peut y prétendre ? Déjà tous les DR et tous les DI, puis n'importe quel directeur de service fonctionnel, il suffit encore de diriger un regroupement de services territoriaux, être RR ou "une personne ayant une charge comptable", une personne ayant des fonctions de direction ou de coordination à la Direction générale ou dans un service à compétence nationale, une personne exerçant des fonctions de chargé de mission, un DSD1 ou un DSD2....

Bref, autant dire un chien avec un chapeau !

Evidemment, tout cela s'accompagne de nouvelles grilles indiciaires votées en plein conflit sur les indispositions.....Au dernier Comité Technique de la DI IDF, la CGT leur a demandé leur traitement indemnitaire mais ce serait impossible de nous répondre pour des raisons légales. Pourtant, nous, nos traitements indiciaires sont publics ! Voici au moins leurs indices HE (Hors Echelle).

« II. – Emplois régis par le décret n° 2012-586 du 26 avril 2012

EMPLOIS ET ÉCHELONS	INDICES BRUTS
<i>Administrateur général des douanes et droits indirects</i>	
3 ^e échelon	HE E
2 ^e échelon	HE D
1 ^{er} échelon	HE C
<i>Administrateur supérieur des douanes et droits indirects</i>	
4 ^e échelon	HE D
3 ^e échelon	HE C
2 ^e échelon	HE B bis
1 ^{er} échelon	HE B
<i>Administrateur des douanes et droits indirects</i>	
5 ^e échelon	HE C
4 ^e échelon	HE B bis
3 ^e échelon	HE B
2 ^e échelon	HE A
1 ^{er} échelon	1 015



Comité Technique du 4 décembre 2012

Information sur le PAE (plafond autorisé d'emplois 2013) :

Notre ministère n'étant pas prioritaire, contrairement au ministère de l'éducation ou de l'intérieur, nous appartenons à un ministère qui se « doit d'être exemplaire en matière de réductions des dépenses publiques ».

Ceci signifie que nous allons continuer à perdre des emplois en 2013, ce qui se traduira par un -1 pour la direction interrégionale d'Ile-de-France

Mais ne nous réjouissons pas trop vite de ce chiffre « flatteur » qui cache la réalité et qui n'est due qu'à l'abondement demandé par la création du service de la Taxe Poids Lourds de Metz pour réaliser les contrôles sur la route (emplois SURV).

De plus, pour 2014, nous savons déjà qu'un emploi de maître de chien anti explosifs sera supprimé à la brigade de Marne la Vallée basée à CHESSY. Un seul emploi semble suffisant pour l'administration. Notre collègue et son assistant à quatre pattes auront-ils la possibilité de prendre leurs repos légaux comme ils l'entendent ? Ils apprécieront !!!

Le président nous a également informé qu'actuellement la direction interrégionale « consomme – 80 emplois » en moyenne par exercice, ce qui, en langage commun, signifie que 80 agents de Paris-Spécial sont affectés sur des postes vacants. Ces vacances sont dues à un important turn-over au sein des services de l'Ile-de-France.

Ces turn-over ne sont que le résultat du peu d'attractivité de la région parisienne, aussi bien la résultante du coût de la vie que du manque d'attractivité des emplois de certains bureaux de banlieue que l'administration se refuse à rendre attractifs.

Ce n'est pas étonnant, Monsieur le Président, que nos jeunes collègues préfèrent aller exercer leurs missions sous de meilleurs cieux !

SNCD fo. Les masques tombent !

Le comité technique d'île de France aura été riche d'enseignements.

Riche d'enseignements et de réponses. À la question de quel côté penche le SNCD fo, ce CT aura au moins eut le mérite de clarifier la situation.

En effet, au cours de ce CT une question, sinon cruciale, du moins importante s'est posée, à savoir l'adoption, ou non, du règlement intérieur.

De l'avis unanime des syndicats, ce règlement intérieur était un recul des droits des organisations syndicales et ne pouvait donc être voté en l'état.

Unanime, si l'on excepte le SNCD fo, En effet, lors du vote de ce dernier, une courageuse abstention, aura permis à l'administration de valider ce règlement intérieur alors qu'un vote contre (unanimité) aurait obligé l'administration à représenter sa copie.

SNC QUOI ?

EN BREF !



Horaires du bureau de Gennevilliers :

Pourquoi le report de ce point ?

L'administration n'avait transmis aucun document de travail aux organisations syndicales sur ce point. Les organisations syndicales ont dû se procurer elles-mêmes le document récapitulant la demande des agents suite au dernier groupe de travail organisé à Paris Ouest.

Le Directeur de Paris Ouest n'avait pas non plus saisi le CHS-CT compétent sur le changement d'horaires pour qu'il émette un avis. Les élus CGT vont essayer de l'inscrire à l'ordre du jour du prochain CHS-CT dans l'urgence.

Après nous avoir fait son éloge en pleine réunion sur le fait qu'il travaillait 365 jours par an (sic) pour le bien-être de SES agents, le Directeur est sorti de la réunion juste avant l'étude du point concernant la modification des horaires (réunion prévue depuis septembre). Cela démontre bien toute l'importance qu'il attache au dialogue social.

Pour le SNAD CGT, nous hésitons encore entre une volonté de reculer ce changement d'horaires ou le peu d'efficacité de 365 jours travaillés.

Opportunité de la fusion

entre le bureau de garantie de Paris et le bureau des contributions indirectes de Paris :

Le président, se basant sur le rapport remis au mois de juin par le chef divisionnaire OP/CO – CI de Paris, nous a déclaré qu'il mettrait aux voix lors du prochain Comité Technique des Services Déconcentrés le rejet d'une fusion entre ces deux services. La résultante aurait été tout au plus une juxtaposition de services, ceux-ci étant très différents autant par leurs missions, leurs fonctionnements que par leur régimes indemnitaires ou horaires. En fait, l'économie budgétaire ne serait qu'un emploi de catégorie A, celui occupé par le responsable du bureau de garantie.

Les représentants du SNAD-CGT qui avaient dénoncé cette volonté dès qu'il en ont eu connaissance par une consultation des collègues des deux bureaux, consultation dont il est ressorti que la majorité des agents du bureau de garantie et quelques uns du bureau des contributions indirectes étaient opposés à cette perspective.

Echo a été fait de cette satisfaction par les représentants de l'UNSA-CFTC, de SOLIDAIRES et de l'USD-FO.

Seuls les élus de la CFDT ont regretté cette position de l'administration [pourtant favorable à l'emploi] et ont pris acte !?!

Elus de la CGT pour la Masse Ile de France :

Elianne Salanne, Bruno Piquemal et Cyril Borez (Roissy), Dominique Guannel (Paris Est).

N'hésitez pas à les contacter !



STRATEGIE !

Stratégie au niveau national

L'administration douanière chercherait à nous repositionner intellectuellement. Il s'agirait d'inventer une nouvelle douane dématérialisée dont les missions seraient recentrées, sans doute redéfinies et certaines peut-être abandonnées. Elle présentera donc en 2013 un projet stratégique de moyen terme définissant l'évolution de son réseau territorial en cohérence avec les moyens budgétaires 2013-2015

soit plus probablement :

- la fin des Directions régionales
- l'abandon de certaines missions (service viti)
- l'éloignement des territoires économiques
- la baisse des contrôles
- et bien sûr de nouvelles suppressions d'emplois...

Stratégie au niveau local

A Paris Ouest, l'un des plus importants transitaires quitterait la direction pour Le Havre,

A Paris Est, on ferme Villepinte, bureau OP/CO ayant l'enjeu fiscal le plus important.

A Paris, le dernier bureau OP/CO ainsi qu'une grande partie des entreprises qui dédouanent à Paris sont abrités par la Chambre de commerce de Paris. La CCI vendra les locaux de stockage en décembre 2013. Les organisations syndicales l'ont appris avant Noël par la bande comme d'habitude. Catastrophe annoncée.

Ainsi, penser sauver la douane grâce au lobby des entreprises nous semble hasardeux stratégiquement. Cela revient à continuer la casse des missions traditionnelles du Code des douanes pour poursuivre et valider la stratégie héritée du dernier quinquennat (ou renommer la RGPP en MAP).

Alors, pour la CGT, au groupe de travail du 10 janvier 2013 sur la stratégie douanière locale, on va laisser ces grands visionnaires discuter ensemble. Pour nous, une stratégie se définit sur plusieurs années. Si leur lettre de mission annuelle conditionnant leur prime ont bien été accomplies en Ile de France, on s'aperçoit bien que l'échec est flagrant après plusieurs années.



SECTION DE PARIS

Nom : Prénom :

Date de naissance : Date d'entrée en Douane :

Branche de fonction : Grade :

Indice :

Adresse administrative :

Adresse personnelle :

Mail :

Signature